



Demande de titre de séjour

Par **Merciii**, le **06/01/2022** à **22:38**

Bonjour,

Je voulais vous demander des conseils concernant la possibilité de la régularisation.

J'ai 24 ans. Je suis venue en France en septembre 2019 avec ma mère et mon petit frère qui a 16 ans. A ce moment-là, nous avons demandé d'asile mais la décision a été rejetée à la fois par l'OFPRA et par la CNDA. Donc on a reçu une OQTF en septembre 2020.

Maintenant, la durée de cette OQTF est fini et donc on a la possibilité de faire une démarche de demande un titre de séjour.

Moi, j'étudie à l'université en économie et gestion en première année de licence. Mon petit frère étudie en première du lycée. Il va à l'école depuis la troisième. Ma mère a commencé à travailler grâce à CESU donc elle a quelques bulletins de salaire depuis juillet 2021.

Dans notre cas, est-ce qu'il est possible de demander un titre de séjour familial ou étudiant ou d'autre manière, s'il vous plaît? Est-ce que vous connaissez quelqu'un qui connaît bien cette procédure et qui peut nous accompagner dans ces démarches et nous donner des conseils, svp?

Je vous remercie d'avance.

Bien cordialement.

Par **Tisuisse**, le **07/01/2022** à **07:39**

Bonjour,

En utilisant me verbe "pouvoir la réponse sera toujours OUI mais faire une demande est une chose, recevoir acceptation de cette demande en est une autre.

Pour votre phrase : ***Est-ce que vous connaissez quelqu'un qui connaît bien cette procédure et qui peut nous accompagner dans ces démarches et nous donner des conseils ?*** le réponse est simple : un avocat, seule personne compétente pouvant répondre à tous ces critères.